

Mondes anglophones

RNCP25288 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	335t, 333t, 136
Code(s) ROME	K2107, K2108, E1108, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

[A] Enseignant de l'enseignement secondaire ou supérieur en langue et culture étrangères :

Pour les enseignants qui disposent du CAPES ou de l'agrégation, et ceux qui n'ont pas le statut de fonctionnaire français, les activités sont les suivantes :

(1) conception des cours et adaptation des exigences des programmes aux publics des classes ou des groupes dans le supérieur ;

(2) responsabilité pleine de l'activité d'enseignement devant les élèves/étudiants ;

(3) responsabilité pleine des évaluations pédagogiques ;

(4) participation aux contrôles nationaux (Brevet et Baccalauréat) ;

(5) éventuellement enseignement en classes préparatoires qui correspond aux activités (1) à (3) avec des objectifs spécifiques.

(6) la dimension didactique de l'enseignement des langues propre à l'enseignement secondaire impose aussi des voyages scolaires et des missions hors des établissements, des échanges internationaux .

[B] Enseignant de l'enseignement supérieur avec statut de maître de conférences ou équivalent en France ou à l'étranger

Ces statuts ne peuvent être atteints qu'après un doctorat, auquel prépare le parcours recherche. L'activité est donc décrite par l'offre de l'Ecole doctorale. C'est d'autant plus justifié que des formes temporaires d'emploi comme ATER ou autres et des bourses de thèse sont possibles dans le cadre d'une orientation enseignement/recherche.

[C] Le parcours Culture et Tourisme mène à des activités d'animation touristique et culturelle en lien avec des institutions culturelles publiques et privées et des opérateurs touristiques ou artistiques et culturels. Le/la responsable de programmes culturels ou d'animations interculturelles a pour activités :

(1) construction de programme divers mettant en contact des publics et des lieux et/ou des productions culturelles relevant d'une culture autre que celles du public visé ;

(2) mise en œuvre de ces programmes (y compris via Internet), ou contrôle de leur mise en œuvre ;

(3) négociations avec divers partenaires pour la réalisation et le suivi des programmes ;

(4) gestion des groupes concernés sur des durées allant de quelques minutes à des cycles annuels ;

(5) planification globale d'activités soit dans un cadre unique, soit dans plusieurs cadres en parallèle souvent dans plusieurs pays.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences attestées par le diplôme :

A] Recherche (ces compétences sont développées partiellement et de façon différenciée avec les deux autres mentions de master de l'Université Lorraine concernées : MECO et Mondes germanophones).

(1) conception d'un sujet de recherche, et délimitation à partir de la maîtrise de plusieurs cultures scientifiques (et donc langues) ;

(2) collecte et traitement documentaires ;

(3) analyse relevant à la fois de disciplines (linguistique, littérature, histoires, ...) et de la connaissance des régions culturelles ;

(4) aptitude à formuler un projet de thèse ;

(5) travail solitaire et en équipe.

[B] Enseignement (ces compétences sont développées conjointement avec les deux autres mentions de master de l'Université Lorraine concernées : MECO et Mondes germanophones).

(1) maîtrise des processus d'apprentissage des langues et cultures étrangères sur le plan théorique ;

(2) capacité à développer des actions d'enseignement dans ce domaine en sachant articuler les séances et combiner les objectifs ;

(3) capacité d'adaptation aux structures institutionnelles en place et aux publics ;

(4) capacité d'analyse multifactorielle des situations d'enseignement et de production écrite sur celles-ci ;

(5) capacité évolutive d'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de l'enseignement.

[C] Culture et tourisme (ces compétences sont développées avec les deux autres mentions de master de l'Université Lorraine concernées : MECO et Mondes germanophones).

(1) analyse des ressources des lieux et actions culturelles en terme d'animation, analyse de publics plurinationaux ;

(2) montage de programme ou d'action du calendrier aux moyens à mobiliser (y compris en cas d'action internationale et via Internet) ;

(3) gestion de l'action ou animation culturelle de la phase depuis la sollicitation du public à la gestion des groupes concernés et au retour d'expérience ;

(4) mobilisation d'une vaste culture générale ;

(5) grande capacité d'organisation et de communication.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Enseignement secondaire et supérieur, entreprises ou institutions employant des formateurs ou des traducteurs, tourisme, action culturelle et interculturelle, en France et à l'étranger.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Enseignant de langue du secondaire

Enseignant-chercheur en langue, littérature, culture étrangères et en linguistique et relations interculturelles

Traducteurs

Responsable de programme/programmation culturelle et d'animation interculturelle

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 263 €

Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) U0X81 — Interprètes · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 135
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	16 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) U0X81 — Interprètes W0X90 — Professeurs du secondaire W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants-chercheurs et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25288/>